Synthèse du point de presse du 4 mars 2011

Le premier point de presse du Président du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) pour l'année 2011 s'est déroulé le 4 mars 2011 au siège du Groupement à Douala. Aux côtés du Président, se trouvaient MM. Henri FOSSO, Président de CROPLIFE Cameroun et membre du Bureau du GICAM et Martin ABEGA, Secrétaire Exécutif du GICAM.

Dans son mot introductif, le Président du GICAM s'est notamment attardé sur le comice agropastoral d'Ebolowa, la loi de finances 2011, l'Accord de Partenariat Economique et la recrudescence des accidents de la circulation (cf. document joint).

L'occasion leur ayant été ensuite donnée de poser des questions, les journalistes ont essentiellement interrogé le Président du GICAM sur l'implication du GICAM dans la préparation de la loi de finance, sur la crise que traverse COFINEST, sur les sources des statistiques d'accidents de la circulation et notamment sur la portée des sanctions du Ministère des Transports à l'encontre des agences de voyage, sur les attentes du secteur privé relativement à la relance de l'agriculture, sur le recrutement de 25 000 jeunes par l'Etat et sur l'accord de partenariat économique.

Par rapport à l'implication du Groupement dans la préparation de la loi de finances 2011, le Président a expliqué aux journalistes présents que le GICAM a bel et bien été consulté et a porté son avis et surtout des réserves sur des points jugés contraires aux intérêts des entreprises. "Le GICAM fait des observations, l'Etat et l'Assemblée nationale font le reste", a-t-il souligné. Mais la loi de finances ayant été votée, le GICAM continue de sensibiliser le Gouvernement sur les dommages de la suppression de ses promesses. Il est question par ailleurs d'amener l'Etat à respecter sa parole.

Sur la crise intervenue au sein de COFINEST, le Président du GICAM a fait savoir qu'en attendant que des solutions définitives soient trouvées, l'urgence est de faire en sorte que les petits épargnants ne perdent pas leur mise. Le GICAM continue de suivre l'évolution de ce dossier et avisera le moment venu.

Après avoir cité les statistiques du Ministère des Transports pour illustrer les dégâts causés par les accidents de la route, le Président du GICAM a souhaité que la production des données sur les accidents de la circulation soit régulière et systématique. Allant au-delà des sanctions infligées par le Ministère des Transports aux agences de voyage coupables de graves accidents de la circulation, le Président du GICAM a souhaité que les complexes problèmes liés aux accidents de la circulation soient résolus en amont : qualité des véhicules importés, fiabilité des contrôles techniques, responsabilité des sociétés d'assurance, formation des chauffeurs, rapidité des secours, dédommagement des victimes, état des routes, etc.

Répondant à une question sur les attentes du GICAM vis-à-vis du Gouvernement par rapport à la relance agricole, le Président du GICAM a suggéré au Gouvernement d'assurer effectivement la coordination des enjeux et notamment le changement du régime foncier pour encourager les investisseurs.

Le recrutement annoncé de 25 000 jeunes par l'Etat est pour le GICAM une très bonne nouvelle dans la mesure où l'emploi des jeunes est une préoccupation importante et permanente du Groupement.

Invité à donner des précisions sur les divergences nées de la signature d'un accord d'étape par le Cameroun, le Secrétaire Exécutif du GICAM - qui représente l'UNIPACE dans les négociations de l'APE - a expliqué qu'une mission explicative avait été envoyée par le Gouvernement camerounais dans les pays de la sous-région. Les divergences ayant été aplanies depuis lors, les négociations ont bien repris début février et l'Afrique centrale parle d'une même voix en dehors de la Guinée Equatoriale qui a un statut d'observateur.